

Informations de base	
<b>2023/2581(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Application de l'interdiction d'utiliser certains médicaments antimicrobiens chez les animaux ou dans les produits d'origine animale exportés à partir de pays tiers vers l'Union  Complétant <a href="#">2014/0257(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b>	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/03/2016	Dossier renvoyé à la commission compétente		
27/02/2023	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2023)01272</a>	
27/02/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/03/2023	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2581(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2014/0257(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/11376

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)01272	27/02/2023	
Document annexé à la procédure	C(2025)0929	07/02/2025	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	